

Les peluches ne font plus vraiment recette

Ouf ! Les magasins viennent de rouvrir. Alors quels jouets choisir : français ou d'importation ?



Les peluches ne font plus vraiment recette

En France, le marché du jouet ne connaît pas la crise. Bénéficiant d'une forte croissance, les ventes de jeux et de jouets drainent plus de 3,51 milliards d'euros de chiffre d'affaires par an. En 2019, le 4e trimestre représente 55 % du marché annuel. Le mois de décembre, à lui seul, avec la célébration des fêtes de fin d'année en point d'orgue, s'octroie 34 % du marché annuel. En 2019, plus de 219 millions de jouets ont été vendus dans l'Hexagone, soit 1% de plus par rapport à 2018. La France est d'ailleurs le pays d'Europe avec le budget jeux et jouets par enfant le plus élevé : une somme de 289 euros a été dépensée en moyenne par enfant, pour la tranche jusqu'à 11 ans, l'année dernière. Le prix moyen par jouet s'élève à 16,02 €, soit aussi 1 % de plus par rapport à 2018. [1]

Les différents produits, chiffres de 2019 :

Jeux & puzzles 16 % ; jouets premier âge 16 % ; poupées 14 % ; jeux de construction 10 % ; exploration 10 % ; plein-air et sport 9 % , domaine artistique 6 % ; véhicules 6 % ; actions & accessoires 6 % ; **peluches 3 %** et électronique junior 3 %.

Les importations de jouets :

- 36,6 % viennent d'Europe dont Allemagne : 8,7 % ; Rep. Tchèque : 7,7 % ; Pays Bas : 4 % ; Royaume-Uni : 3,3 % ; Italie : 3 % ; Espagne : 2,9 % ; Belgique-Luxembourg : 2,7 %
- 55,1 % viennent de Chine
- 8,3 % des autres pays du reste du monde.

Le choix des jouets

Offrir un jouet à un enfant doit faire l'objet d'un soin attentif.

Les jouets sont conçus et fabriqués pour des âges particuliers qu'il convient de respecter. Toutes les exigences et normes ne libèrent pas les parents ou les personnes qui s'en occupent, de leur responsabilité de surveiller l'enfant pendant qu'il joue.

Quelques conseils aux parents pour guider le Père Noël et assurer la sécurité de leurs enfants :

- Choisissez un jouet correspondant à l'âge exact de votre enfant en suivant les recommandations, les avertissements sur les emballages et les restrictions d'âge présents sur l'emballage. Exemple :
- Respectez les consignes de montage et d'utilisation données par les notices.
- Attention, les emballages (sachets plastique, cartons, étiquettes, attaches, etc) ne doivent pas être laissés à la portée de l'enfant car ceux-ci ne sont pas des jouets.
- Privilégiez les fabricants réputés ainsi que les enseignes et réseaux de distribution reconnus.

La sécurité des petits doit être la priorité n°1 des fabricants de jouets réputés. Les fabricants ont pour obligation de produire des jouets sûrs avant leur mise sur le marché (Directive Européenne 2009/48/CE). La directive relative à la sécurité des jouets est perpétuellement mise à jour au regard de l'évolution de la connaissance scientifique.

Ainsi, en 1970, une poupée composée de tissu et de plastique répondait à une norme de seize pages. Aujourd'hui, les textes relatifs aux normes de fabrication représentent des centaines de pages. Les jouets doivent répondre à des exigences de sécurité mécanique, physique, chimiques, électriques, d'hygiène ou encore d'inflammabilité drastiques. Un costume de déguisement jouet a des règles de sécurité plus strictes que les vêtements qu'un enfant porte au quotidien. Un instrument de musique jouet a des règles de sécurité plus strictes qu'un véritable instrument de musique. Un jouet vendu sur le marché européen et porteur du marquage de conformité répond aux mêmes exigences de sécurité quel que soit l'endroit dans le monde où il a été fabriqué. Les jouets vendus dans l'Union Européenne ne sont pas autorisés à contenir des substances dangereuses auxquelles les enfants pourraient être exposés.

Privilégier le jouet français

En cette période qui précède les fêtes de fin d'année, avec la réouverture des magasins de jouets et des rayons qui leur sont consacrés dans les grandes surfaces, la FIMIF (Fédération Indépendante du Made in France) [2] adresse une lettre ouverte à toutes les Françaises et à tous les Français.

Pour sauver notre économie, nos emplois, nos savoir-faire, notre modèle social et culturel, un seul mot d'ordre : #Achetezfrançais.

"Les cadeaux auront-ils encore une fois traversé le monde avant d'arriver sous notre sapin ? Non ! Et il y a pour cela deux solutions très concrètes que chacun de nous peut adopter dans les jours qui viennent : D'abord, ne pas donner la priorité par facilité au Black Friday puis au Cyber Monday ainsi qu'aux achats sur les plateformes des géants internationaux de la distribution. Ils tuent le petit commerce, ils tuent les distributeurs et les entreprises françaises à petit feu. Acheter chez eux, c'est se rendre complices de leurs pratiques. Ensuite, refuser d'acheter des produits qui viennent de l'autre bout du monde. Ils tuent nos artisans, nos emplois, nos savoir-faire, et à terme notre modèle économique, social et culturel. Une solution pragmatique s'impose à nous : acheter français, que ce soit en vente directe, en vente à emporter ou en ligne sur les sites des marques et des commerçants. Chaque geste compte, chacun peut changer les choses à son niveau, nous sommes tous responsables" Amandine Hesse, présidente de la FIMIF

Jouets made in France : la qualité testée et approuvée

Ces jouets disposent d'une garantie de qualité certaine. Plusieurs grandes marques de jouets continuent de baser leur production en France pour proposer des produits aussi sûrs qu'adaptés aux envies des enfants. Acheter un jouet made in France, c'est la garantie d'offrir à son enfant un objet qui lui fait plaisir et qui répond à des normes de production avancées. À l'heure de la mondialisation, plusieurs grands groupes continuent de concevoir ou fabriquer leurs produits dans notre pays.



En premier lieu, la qualité est garantie par le respect de multiples normes concernant la santé et la protection de l'environnement. Celles-ci font partie des lois françaises et européennes et sont appliquées dans les usines de l'hexagone. Ce souci de la qualité peut notamment se traduire par des produits présentant une longévité plus importante, ainsi que par un service après-vente plus performant.

Les entreprises françaises disposent d'un savoir-faire de longue date, en ce qui concerne les jeux traditionnels en bois par exemple. La durabilité des jouets français est donc assurée. En outre, les jouets made in France présentent également un avantage d'un point de vue environnemental, puisqu'ils n'ont pas eu besoin de voyager beaucoup pour arriver dans nos rayons.



Quel jouet devant la cheminée, cette année ?



Il existe une récompense unique au sein de l'industrie du jouet : une distinction attribuée par les médias et les familles. Pour l'édition 2020, 50 médias et 155 familles ont pu voter pour les jeux et jouets favoris de l'année 2020.

Ces jurys ont récompensé 13 jeux et jouets parmi 55 nouveautés, dont deux nouveaux prix coup de cœur : «Environnement» et «Innovation». Une sélection qui s'avère être un véritable indicateur des jouets qui seront déposés au pied du sapin à Noël .

Si vous n'avez pas choisi de cadeaux, cela peut vous donner une idée. Mais attention, ce choix ne sera donc pas forcément très original puisque déjà plébiscité par une grande majorité.

Découvrez les lauréats en cliquant sur ce lien.

[1] Source : le memento statistique Jouet 2019 extrait du site de la FJP (Fédération française des industries jouet-puériculture)

[2] Lancée officiellement en juillet 2015, la FIMIF est la seule fédération de consommateurs engagée dans la promotion et le développement du Made in France. Elle travaille au quotidien auprès de milliers de consommateurs et d'un grand nombre de distributeurs, d'entreprises privées et d'organismes publics.

Elle joue un rôle essentiel de sensibilisation du public. Elle exerce une mission éminemment constructive en proposant des alternatives valables de consommation Made in France et en mettant en garde contre le manque de transparence de la provenance de beaucoup de produits de consommation courante.